

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-21

En exercice 17

Présents 16

Votants 16

Séance du 8 avril 2024

Date de la Convocation

25 mars 2024

Date de l'affichage

25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le huit avril,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Travaux de mise en conformité  
de la Défense Extérieure

Contre l'Incendie (DECI)

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,  
Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre  
ECOCHARD, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher  
HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND,  
Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent : Thomas GAND

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

- Celle du 21/11/2023 confiant au SIDEC la maîtrise d'œuvre de l'opération,
- Celle du 22/02/2024 approuvant l'Avant-Projet estimé toutes dépenses confondues à 215 000 € HT.

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée le 26/02/2024 et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de base de l'entreprise DELARCHE TP – 39140 FONTAINEBRUX pour un montant total de 175 131,65 € HT soit 210 157,98 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **PREND NOTE** du choix de retenir l'offre de base de l'entreprise DELARCHE TP – 39140 FONTAINEBRUX pour un montant total de 175 131,65 € HT soit 210 157,98 € TTC.
- **AUTORISE** Madame la Maire, dans le respect du code de la commande publique, à signer le marché avec l'entreprise retenue, toutes les pièces nécessaires à son exécution ainsi que les avenants éventuels ;
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement ci-joint annexé ;
- **S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 08/04/2024

POUR EXTRAIT CONFORME

La Maire, MONNET Brigitte



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 039-200063212-20240408-2024\_21-DE



# Plan de financement mis à jour le 8 avril 2024 travaux de mise en conformité de la DECI VAL-SONNETTE

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 039-200063212-20240408-2024\_21-DE

Berger  
Levrault

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Etude et élaboration SCDECI ED TECH	2 276.00
Maitrise d'œuvre SIDEC	11 280.00
Travaux	175 131.65
Achat parcelles et frais de notaire	3 937.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>192 624.65</b>
Postes de dépenses <u>accessibilité</u>	Montant HT
<b>TOTAL accessibilité HT</b>	
<b>TOTAL Général</b>	<b>192 624.65</b>

# Plan de financement mis à jour le 8 avril 2024

## travaux de mise en conformité de la DECI VAL-SONNETTE

Financiers	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	Sollicité	57 787 €	30 %
Autre subvention État A préciser :		€	%
Fonds européens		€	%
Conseil départemental	Sollicité	67 419 €	35 %
Conseil régional		€	%
Autres financeurs publics A préciser :		€	%
<b>Sous-total</b>		<b>125 206 €</b>	
<b>Autofinancement</b>		<b>67 418.65 €</b>	<b>35 %</b>
<b>Coût HT PREVISIONNEL</b>		<b>192 624.65 €</b>	